

Pourquoi souscrire?

Pour améliorer votre liquidité

- → Jusqu'à 90 % du montant de vos créances disponible immédiatement
- → Un financement flexible, le volume de financement croît au même rythme que votre chiffre d'affaires
- → Une gestion simplifiée de votre trésorerie grâce à un flux de financement continu
- → Une ressource complémentaire à vos lignes bancaires

Pour accroitre votre potentiel de croissance

- → Augmentez votre potentiel de vente en adaptant les conditions de paiement de vos clients nationaux et internationaux
- → De meilleures conditions de paiement auprès de vos fournisseurs
- → Augmentez votre capacité d'investissement sans impacter vos lignes de crédit bancaire

Pour sécuriser votre croissance

- → Une garantie à 100 % de vos créances à hauteur des limites accordées sur vos acheteurs
- → La possibilité de conserver votre assurance-crédit existante
- → Un examen régulier de la solvabilité de vos clients
- → Grace à nos partenaires internationaux, la possibilité d'une gestion contentieuse partout dans le monde

Pour améliorer votre rendement

- → Réalisation par nos services de votre comptabilité clients
- → Diminution du montant des provisions pour dépréciation d'actifs
- → Des conditions d'achats plus avantageuses
- → Une gestion contentieuse à nos frais pour les créances couvertes

Pour optimiser votre Bilan

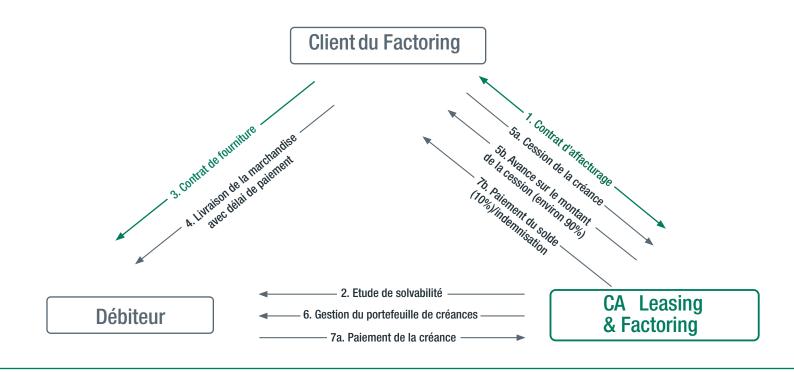
- → Optimisez vos ratios financiers (ex. ratio de solvabilité)
- → Amélioration du rating de votre entreprise (Bâle III)

Pour une croissance à l'export sans obstacles

- → La possibilité de satisfaire aux conditions de paiement locales sans impact sur votre trésorerie
- → Vos débiteurs paient leurs factures sur des comptes bancaires locaux et évitent ainsi des frais de virements internationaux
- → Une procédure simplifiée par rapport au crédit documentaire

Une information en continue

- → Toute l'information accessible en ligne
- → Des reportings quotidiens et mensuels



Procédure

- 1. Notre collaboration est régie par un contrat d'affacturage.
- Au démarrage du contrat et pendant toute sa durée, la solvabilité de tous vos clients est vérifiée.
- 3. Vos créances clients sont assurées à 100 % à hauteur des limites de crédit communiquées.
- 4. Après livraison ou réalisation de votre prestation, vous émettez lafacture correspondante sur laquelle la cession de la créance est notifiée. Votre client est ainsi informé de la cession de sa créance à CA Leasing & Factoring.
- 5. Chaque jour nous procédons à l'achat de vos créances et vous versons immédiatement, en moyenne, 90 % du montant des créances cédées TVA incluse. Le solde restant n'est pas financé et conservé jusqu'au paiement des factures à l'échéance. Cette « garantie » permet de couvrir les non valeurs éventuelles (avoirs, déductions, escomptes...).

- Dans le cadre de votre contrat d'affacturage, nous assurons la gestion de votre poste clients (relance, recouvrement amiable, contentieux) en accord avec vous.
- 7. Le paiement des factures par vos débiteurs s'effectue sur un compte bancaire de CA Leasing & Factoring. La part non financée vous est versée lors du paiement de l'intégralité de la facture ou bien au moment de votre indemnisation suite à l'insolvabilité de votre débiteur.

Nous couvrons des pays d'exportation dans le monde entier. Renseignez-vous auprès de notre équipe commerciale sur la sélection des pays d'exportation.